



16 juin 2021

## CIRCULAIRE CTOI

2021–30

Madame/Monsieur,

### CHANGEMENT DE DATE POUR LA 8<sup>ÈME</sup> REUNION DU COMITE TECHNIQUE SUR LES CRITERES D'ALLOCATION

À sa 25<sup>ème</sup> Session, la Commission a convenu de reprogrammer le CTCA08 en vue de débiter une semaine plus tard qu'initialement annoncé.

**Cette réunion de 4 jours se tiendra désormais par vidéoconférence (Zoom) pendant 4 heures chaque jour, à partir de 14h00 (heure des Seychelles), du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet.**

#### Lettres de créances

Conformément à l'Article III du Règlement intérieur de la CTOI (2014), des lettres de créances officielles sont requises pour prendre part à la réunion. Pour votre commodité, un modèle de lettre de créances (extrait de l'Appendice I du Règlement intérieur de la CTOI, 2014) est disponible [ici](#).

*Les Parties contractantes et les Parties coopérantes non-contractantes (CPC), les observateurs et les experts invités* sont priés de bien vouloir soumettre une lettre de créances, signée par l'Autorité compétente, indiquant les personnes qui participeront à la réunion et à quel titre. Les lettres de créances doivent également inclure l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de contact de chaque destinataire. Les lettres de créances doivent être soumises dès que possible avant la réunion à l'adresse [iotc-secretariat@fao.org](mailto:iotc-secretariat@fao.org) et seules les personnes mentionnées dans les lettres de créances recevront le lien Zoom.

#### Documents et informations

Les documents de la réunion et les informations sur la façon de participer à la réunion seront disponibles sur la page web de la réunion [\[cliquer ici\]](#).

Cordialement,

Christopher O'Brien  
Secrétaire exécutif

#### Distribution

**Parties contractantes de la CTOI** : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI.** Copie : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.